

Nancy, le 6 février 2024

Choc des savoirs ou choc libéral ?

La nouvelle ministre de l'Éducation Nationale, décrédibilisée par le mépris qu'elle affiche pour l'école publique en promouvant l'école privée catholique de ses enfants, s'entête à vouloir mettre en place, sans aucun cadre légal, le projet conservateur et passéiste du « choc des savoirs » présenté il y a quelques mois par Gabriel Attal devenu Premier ministre. Ce projet est néfaste à l'École pour les élèves et pour tous les personnels.

Ce projet doit mettre en place des groupes de niveau au collège en mathématiques et français, ce qui représente pour nous un tri des élèves en fonction de leurs origines sociales.

Il remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tou·tes les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée pour les élèves admis·ses en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves.

L'instauration de cette réforme se fait dans la plus grande confusion et les dotations annoncées par les Rectorats aux établissements ne sont pas suffisantes pour la mise en place des groupes de niveau. Les directions sont amenées à utiliser le peu de marge d'autonomie disponible, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options, et dans les pires des cas la remise en cause de dispositifs destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Il est donc à craindre que la mise en place de ces mesures au collège accentue les discriminations racistes contre les élèves allophones ou validistes contre les élèves en situation de handicap, avec un risque de suppressions de dispositifs ULIS et UPE2A.

Cette réforme va dégrader considérablement les conditions de travail par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes. Elle remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés, et elle dépossède les enseignant·es de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.

Nous dénonçons les fondements de cette politique au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Nous dénonçons leurs conséquences qui ne feront qu'aggraver les conditions de travail des enseignantes et enseignants, mais aussi de tous les personnels.

Pour défendre l'École publique, l'accès à une culture commune pour tou·tes les élèves, la liberté pédagogique et les conditions de travail, nous allons nous investir dans une lutte dans la durée, au côté des parents d'élèves et des collègues, pour exiger l'abandon de ce projet de réforme et un investissement massif pour l'École publique et la réussite de tou·tes les élèves quels que soient leurs origines ou handicap·s éventuel·s.

Contacts médias : sudeduclor@protonmail.com

Téléphone : 06.35.97.30.53